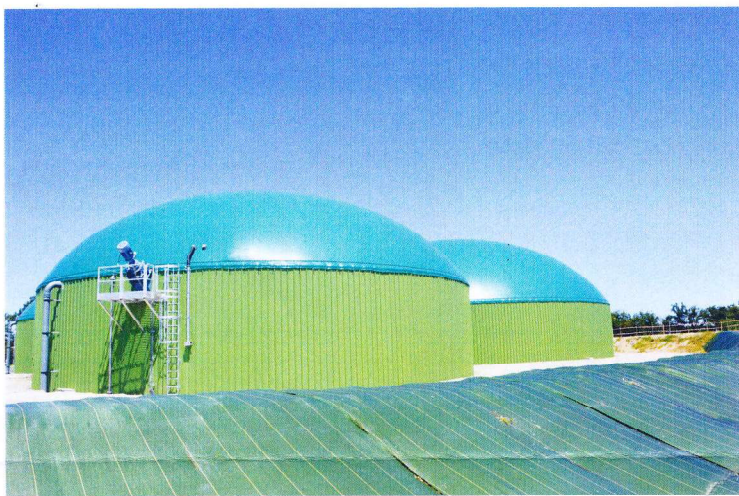


Qu'est-ce que le biométhane ?

Le biométhane est une énergie 100 % renouvelable produite à partir de la dégradation de matières organiques : effluents d'élevages, résidus de cultures, déchets verts, ordures ménagères, déchets agroalimentaires ou encore déchets industriels. La décomposition de ces matières produit du biogaz qui, une fois épuré, devient du biométhane.

Comment ça marche ?

Les déchets sont triés, préparés, et introduits dans un méthaniseur : une enceinte privée d'oxygène. Ils sont ensuite mélangés et chauffés à environ 37°C. En fermentant, les bactéries digèrent les déchets, les transformant d'une part en digestat (engrais naturel) et d'autre part en biogaz. Une fois épuré, le biogaz prend le nom de **biométhane**.



Dès lors qu'il est odorisé, contrôlé et compté par GRDF, le biométhane peut être injecté dans le réseau de distribution. Chauffage, cuisson, production d'eau chaude, carburant..., ses usages sont strictement identiques à ceux du gaz naturel ... mais 100 % renouvelables !

C'est pourquoi des collectivités, des industriels et des agriculteurs se lancent dans des projets de production et d'injection de biométhane.

Quels sont les bénéfices du biométhane ?

Le **biométhane** présente des avantages multiples. Produit localement, le gaz vert apporte une solution à l'indépendance énergétique des territoires et au traitement des déchets organiques. La mise en place d'un projet de méthanisation présente de nombreux atouts comme :

- Valoriser les déchets ;
- Créer des emplois locaux et non délocalisables ;
- Produire une énergie renouvelable ;
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre ;
- Remplacer les engrais chimiques par un engrais organique ;
- Capitaliser sur les infrastructures de réseau existantes.

Quelles perspectives ?

A l'horizon 2023, GRDF s'est fixé un objectif de 8 TWh d'injection de biométhane.

A l'horizon 2030, la loi de transition énergétique fixe un objectif de 10% de gaz renouvelable dans le réseau de gaz naturel. Les opérateurs de réseaux ambitionnent d'atteindre 30% à cette date.

A l'horizon 2050, 100 % du gaz circulant dans le réseau de distribution pourrait être du gaz vert.

Roland LEPORCHER